

AVIS PUBLIC

AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE

(District Saint-Thomas-d'Aquin)

La soussignée donne avis public à l'effet que, suite à l'adoption du projet de résolution numéro 20-516 datée du 19 octobre 2020 le Conseil doit remplacer l'assemblée publique de consultation pour ce projet, par un appel de commentaires écrits, conformément à l'arrêté numéro 2020-079 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 octobre 2020.

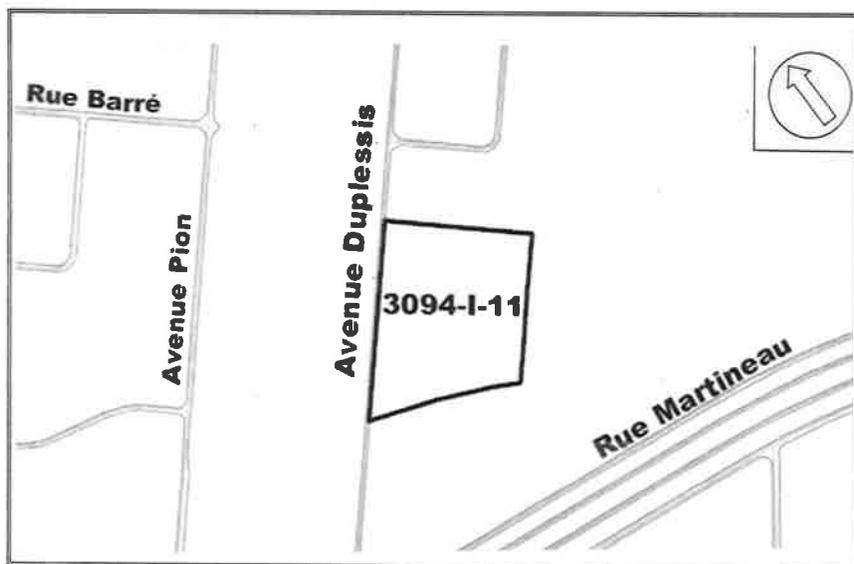
La résolution projetée aura pour conséquence, notamment, de permettre les usages « Entrepôt pour le transport par camion », « Garage et équipement d'entretien pour le transport de camion », « Service de déneigement » et « Entretien d'équipements hydrauliques », dans l'immeuble sis au 7600, avenue Duplessis.

La demande d'autorisation de ce projet particulier (PPCMOI) vise à permettre la délivrance d'une autorisation pour l'exploitation des usages « Entrepôt pour le transport par camion », « Garage et équipement d'entretien pour le transport de camion », « Service de déneigement » et « Entretien d'équipements hydrauliques » sur la propriété sise au 7600, avenue Duplessis, dans la zone d'utilisation industrielle 3094-I-11.

La nature de ce projet particulier se résume comme suit :

L'occupation d'un immeuble par les usages « Entrepôt pour le transport par camion », « Garage et équipement d'entretien pour le transport de camion », « Service de déneigement » et « Entretien d'équipements hydrauliques » sera confirmée au 7600, avenue Duplessis (Lot 1 700 574), conditionnellement à l'aménagement préalable d'une zone tampon constituée du talus existant et d'une clôture acoustique végétalisée d'une hauteur de 2,44 mètres (8 pieds), et ce, le long de toute la ligne de terrain arrière.

La zone 3094-I-11 est illustrée sur le croquis ci-dessous :



Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Web suivante : <https://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit jusqu'au 6 novembre 2020 inclusivement. Un formulaire est disponible à cet effet à l'adresse Web ci-dessus mentionnée.

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de résolution est disponible pour consultation sur le site Web et également au bureau de la Greffière, à l'hôtel de ville, en communiquant au 450 778-8317.

Saint-Hyacinthe, le 21 octobre 2020

La Greffière de la Ville,



Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA